

## PRET D'AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISE P.A.C.E.

<b>OBJET</b>	Financer la trésorerie de départ pour l'acquisition de matériels et d'équipements. L'entreprise souhaitant un PACE doit justifier ses besoins.
<b>BENEFICIAIRES</b>	Entreprises personnes morales ou physiques immatriculées en Polynésie française et en cours de création ou créés depuis moins de 5 ans.
<b>EXCLUSIONS</b>	Ne sont pas éligibles au PACE (Prêt d'Aide à la Création d'Entreprise) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le financement de stocks ou matériels pour une activité saisonnière ;</li> <li>- L'activité de démarchage à domicile et de commerce ambulant.</li> </ul>
<b>MODALITES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Montant : de 1 à 5 millions F CFP, au-delà, systématiquement associé à un crédit bancaire et/ou apport en fonds propres ;</li> <li>- Apport : minimum de 10 % du montant total du projet ou prêt d'honneur type « Initiative Polynésie » / CCISM ;</li> <li>- Taux d'intérêt : 3 % ;</li> <li>- Durée : 1 à 7 ans ;</li> <li>- Garantie : assurance décès, invalidité / incapacité temporaire de travail ;</li> <li>- Pas de frais de dossier.</li> </ul>
<b>PIECES A FOURNIR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplômes professionnels justifiant de la capacité du porteur de projet à exercer son activité (CAP, BEP, validation d'acquis professionnels, ...) ;</li> <li>- Fiche de renseignements confidentiels ;</li> <li>- Curriculum Vitae du/des porteurs de projet + pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport) ;</li> <li>- Attestation d'inscription au RTE (N°TAHITI) ;</li> <li>- Statut ou projet de statut ;</li> <li>- K Bis datant de moins de 3 mois (si immatriculation effectuée) ;</li> <li>- Carte CAPL (pêcheur lagonaire /agriculteur) ou licence de pêche professionnelle (provisoire ou définitive) ou licence de transport ou permis de navigation (CPL, BCPC, BCPL) ;</li> <li>- Attestation de régularité fiscale (DICP et DGFP) et sociale (CPS) ;</li> <li>- Justificatif de résidence du dirigeant /gérant de la société (quittance EDT, OPT) ;</li> <li>- Justificatif de l'apport (relevés bancaires, factures acquittées de moins de 6 mois) ;</li> <li>- Encours de prêts (tableau d'amortissement à titre personnel / professionnel) ;</li> <li>- Bail commercial si locataire sinon titre de propriété ;</li> <li>- Relevé d'identité bancaire du compte professionnel ;</li> <li>- Documents comptables des 3 dernières années / Avis d'imposition TPE ;</li> <li>- Relevés de compte bancaire des 6 derniers mois ;</li> <li>- Prévisionnel sur 3 ans (compte de résultat, plan de financement, tableau de trésorerie) ;</li> <li>- Devis ou factures pro forma de l'investissement.</li> </ul>
<b>CONTACT</b>	L'ensemble du dossier de demande de prêt doit être envoyé à l'adresse électronique <a href="mailto:info@sofidep.pf">info@sofidep.pf</a> Seuls les dossiers complets feront l'objet d'une instruction. Vous pouvez également nous contacter au 40 50 93 30.